

Quelle politique économique pour la France ?

LE MONDE | 31.03.2014 à 17h19 • Mis à jour le 01.04.2014 à 08h19 | Par Daniel Cohen (Editorialiste associé)



Bernard Cazeneuve, le ministre du budget, et Pierre Moscovici, le ministre de l'économie, le 13 novembre 2013, à l'Assemblée nationale. FRED DUFOUR/AFP

Le gouvernement s'apprête à réduire la dépense publique de 50 milliards d'euros pour en redistribuer 30 aux entreprises. Le pari politique est osé, compte tenu de la sociologie de son électorat. Mais le pari économique n'est pas moindre. Un « choc d'offre » peut-il à lui tout seul créer la croissance ? En matière de déficits publics, le gouvernement pourra-t-il – devra-t-il – tenir ses engagements, malgré le sacrifice additionnel qu'il s'est imposé ?

Reprendons le raisonnement. La France souffre d'un triple déficit : de croissance, de compétitivité (par rapport à l'Allemagne essentiellement) et de ses finances publiques. Si elle disposait de l'arme de la dévaluation, la prescription standard des économistes aurait été simple : dévaluation du franc et austérité budgétaire. Telle fut la recette qui a réussi en Irlande ou en Suède dans les années 1980 et 1990.

Dans les deux cas, la dévaluation a précédé l'austérité budgétaire, donnant à l'économie le temps de s'ajuster. Cela a permis d'éviter ce que les économistes appellent la « courbe en J » selon laquelle une dévaluation provoque d'abord une récession, car les importations coûtent instantanément plus cher, avant de déclencher une reprise lorsque les exportations prennent progressivement le relais. Une consolidation budgétaire décalée dans le temps permet d'éviter la récession. Le déficit budgétaire soutient la demande dans les premières heures de la dévaluation, avant de s'effacer quand les exportations repartent.

Lire : Nouveau dérapage du déficit public ([/economie/article/2014/03/31/les-mauvais-chiffres-de-la-dette-et-du-deficit-public-en-france_4392605_3234.html](http://economie.lemonde.fr/economie/article/2014/03/31/les-mauvais-chiffres-de-la-dette-et-du-deficit-public-en-france_4392605_3234.html))

Lire (édition abonnés) : L'économie française redémarre timidement ([/economie/article/2014/03/25/l-economie-francaise-redemarre-timidement_4389250_3234.html](http://economie.lemonde.fr/economie/article/2014/03/25/l-economie-francaise-redemarre-timidement_4389250_3234.html))

Avec l'euro, la dévaluation n'est plus une option et la solution doit être recherchée en mobilisant d'autres instruments. Une dévaluation fiscale peut jouer ce rôle, pourvu qu'elle soit construite pour aboutir aux mêmes effets. Le rapport Gallois avait posé le problème. Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a cherché à lui répondre, mais il n'a pas réellement ciblé les exportateurs (potentiels) ou leurs fournisseurs comme le ferait une dévaluation monétaire. On sait déjà qu'il profite à la grande distribution et à La Poste bien davantage qu'à Airbus, ce qui n'est pas le but recherché.

Le choix de privilégier les baisses de charges sur les salaires inférieurs à 2,5 smic a manqué la cible. Comme le montrent les travaux de Xavier Ragot, de l'Ecole d'économie de Paris, le salaire moyen des firmes exportatrices (et des services qu'elles commandent) vaut 2,1 fois le smic. Le gros de l'aide apportée par le CICE leur échappe. Les 10 milliards additionnels prévus par le pacte devraient corriger le tir et élargir l'assiette des exonérations de charge à une classe plus vaste de salariés. Mais le coût final devient considérable.

Ce qui pose la question du rythme auquel parvenir à l'équilibre budgétaire. Sans contrepartie en termes de débouchés externes, la réduction des déficits pèsera négativement sur la croissance. Le débat ne prête plus à discussion. Les travaux du Fonds monétaire international (FMI) l'ont montré clairement : sans effets compensateurs, l'austérité budgétaire affaiblit mécaniquement la croissance.

Un point de réduction du déficit réduit la croissance de 1 point. Accroître l'effort d'ajustement budgétaire pour réduire les charges se justifierait s'il s'agissait de stimuler réellement les exportations. Mais l'effort en faveur de celles-ci ne représentant qu'une faible part du paquet fiscal, l'effet net ne pourra pas être positif.

DES MARGES CONTRAINTES

La France pourrait certes réclamer un nouveau délai pour la mise en oeuvre du plan de réduction des déficits, à hauteur par exemple des baisses de charges qu'elle a consenties. Mais ce serait une stratégie elle aussi risquée. Les partenaires de la France et les marchés financiers pourraient s'affoler. Les marges sont donc contraintes et rendent le choc d'offre bien délicat à mettre en oeuvre.

Dans ce champ miné, quelle pourrait être la politique la plus efficace ? Si c'était encore possible, l'idéal serait de redéployer le CICE, à masse inchangée, à l'ensemble des entreprises, par une baisse de l'impôt sur les sociétés (IS), par exemple. Le projet de loi de finances 2014 prévoit 60 milliards de recettes. Avec les 20 milliards du CICE, on pourrait abaisser le taux d'IS à 22 %, ce qui serait plus net et mieux compris internationalement. Les 10 milliards additionnels promis dans le cadre du pacte de responsabilité doivent, eux, être mieux ciblés.

Dans la panoplie des instruments disponibles, on peut penser à des mesures favorables à l'investissement, privé (via des règles d'amortissement fiscal plus favorables) et public. Le soutien à l'investissement public s'effacerait progressivement devant le privé, à concurrence de la montée en charge de ce dernier. Cela aurait le mérite de stimuler la demande, tout en concernant surtout l'industrie, et donc les exportateurs.

Une discussion claire sur les contraintes et les objectifs de la politique économique s'impose si l'on veut éviter des déceptions. Le transfert prévu en faveur des entreprises, sans être inutile pour l'emploi, ne touche pas sa cible, qui aurait dû être les firmes soumises à la concurrence internationale. Il rend (beaucoup) plus difficile de résorber les déficits. Et, in fine, il expose au risque de devoir prendre des mesures d'austérité additionnelles, qui nuiront à la croissance et affaibliront la crédibilité du gouvernement.

dcohen.lemonde@gmail.com (<mailto:dcohen.lemonde@gmail.com>)